

QUESTIONNAIRE «DEMOGRAPHIE ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le Conseil Interrégional de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes d'Ile de France et de La Réunion a déployé un questionnaire entre Mars et Mai 2012.

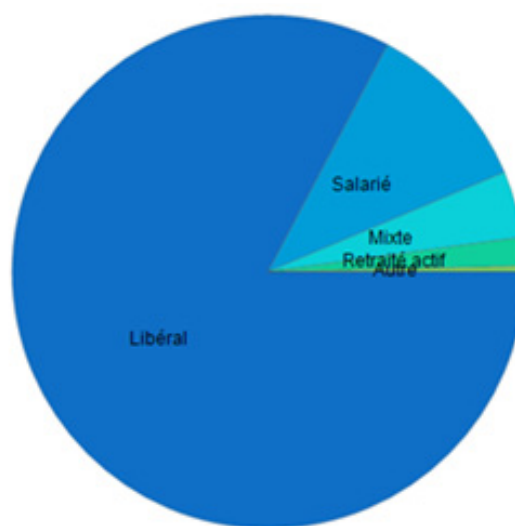
Nous tenons d'emblée à remercier les consœurs et confrères qui ont pris du temps pour renseigner ce questionnaire, malgré les difficultés que celui-ci présentait.

Nous vous proposons ici les premiers éléments issus du tri à plat, qui ne constituent pas l'analyse exhaustive des résultats. Sur 1 689 réponses uniques, **1 672** ont été exploitables.

L'échantillon est conforme aux données connues concernant la forme d'exercice des répondants.

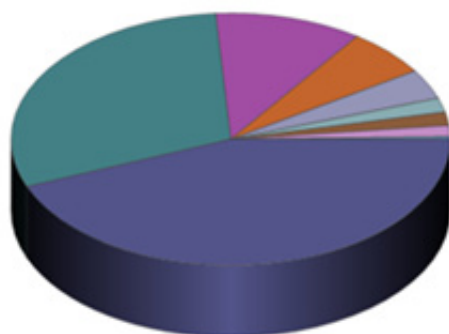
Votre mode d'exercice

	Nb	% cit.
Libéral	1383	82,7
Salarié	183	10,9
Mixte	70	4,2
Retraité actif	30	1,8
Autre	6	0,4
Total	1672	100



Les kinésithérapeutes sont présents dans tous les secteurs de l'offre de soins, et assurent un maillage efficace au service de la population. L'activité à domicile reste très forte avec 61,7 % des professionnels qui déclarent effectuer des visites au domicile de leurs patients. Si le travail au sein de cabinets de groupes est devenu majoritaire dans notre profession, il est remarquable de constater que 20 % de ces cabinets emploient des salariés, principalement pour assurer l'entretien des locaux (80 %) et le secrétariat (42 %).

Répartition éventuelle de votre activité

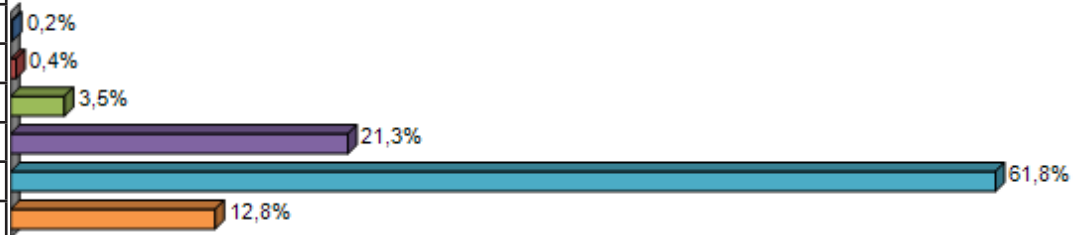


- Cabinet de ville
- Domicile
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
- Hospitalisation à Domicile (HAD)
- Etablissement privé
- Enseignement et formation
- Maisons pluridisciplinaires de santé
- Autres
- Entreprise(s)

	Nb	% Obs.
Cabinet de ville	1343	90,2
Domicile	919	61,7
Etablissement d'hébergement pour personnes Agées Dépendantes (EHPAD)	333	22,4
Hospitalisation à Domicile (HAD)	187	12,6
Etablissement privé	117	7,9
Enseignement et formation	56	3,8
Maisons pluridisciplinaires de santé	52	3,5
Autres	44	3,0
Entreprises	10	0,7
Total	1489	

Combien de jours par semaine consacrez-vous à l'activité de soins ?

	Nb	% cit.
Moins de 2	2	0,2
de 2 à 3	4	0,4
de 3 à 4	32	3,5
de 4 à 5	197	21,3
de 5 à 6	573	61,8
6 et plus	119	12,8
Total	927	



Une grande majorité des professionnels (74,6 %) consacre 5 jours ou plus à l'activité de soins. La moyenne du temps hebdomadaire de travail consacré aux seuls soins est d'un peu moins de 40 heures. À ce temps s'ajoutent ceux consacrés aux dossiers, à la gestion et la comptabilité, le temps de déplacement pour se rendre au domicile des patients, et le temps de formation.

49,2 % des praticiens effectuent plus de 25 km par jour en déplacement professionnel, ce qui représente, pour 34,1 %, plus d'une heure par jour.

La continuité des soins est mise à mal par la difficulté à trouver des remplaçants.

Si 63 % des répondants souhaitent trouver un remplaçant lors de leurs congés, la moitié seulement réussie à se faire remplacer.

Si les patients consultent majoritairement les kinésithérapeutes installés à proximité de leur domicile une partie importante effectue ses soins de rééducation près de son lieu de travail. Nous analyserons plus finement cette donnée, vive d'actualité, dans les débats sur le zonage.

Votre cabinet est-il informatisé ?

	Nb	% cit.
Oui	1162	97
Non	36	3
Total	1198	100

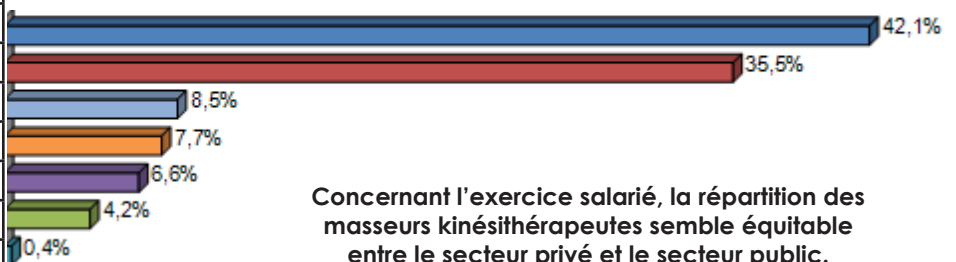
En cas d'exercice en groupe, chaque praticien dispose-t-il de son propre poste informatique ?

	Nb	% cit.
Non	142	76,8
Oui	43	23,2
Total	185	100

Il arrive encore d'entendre que les professionnels de santé que sont les kinésithérapeutes sont peu appétant pour l'informatique. Ces résultats montrent que cette affirmation mérite d'être réévaluée.

Exercice salarié : précisez le mode

	Nb	% obs.
Etablissement privé	109	42,1
Etablissement public	92	35,5
Autre	22	8,5
Enseignement / formation	20	7,7
EHPAD	17	6,6
Etablissement PSPH	11	4,2
Entreprise	1	0,4
Total	259	

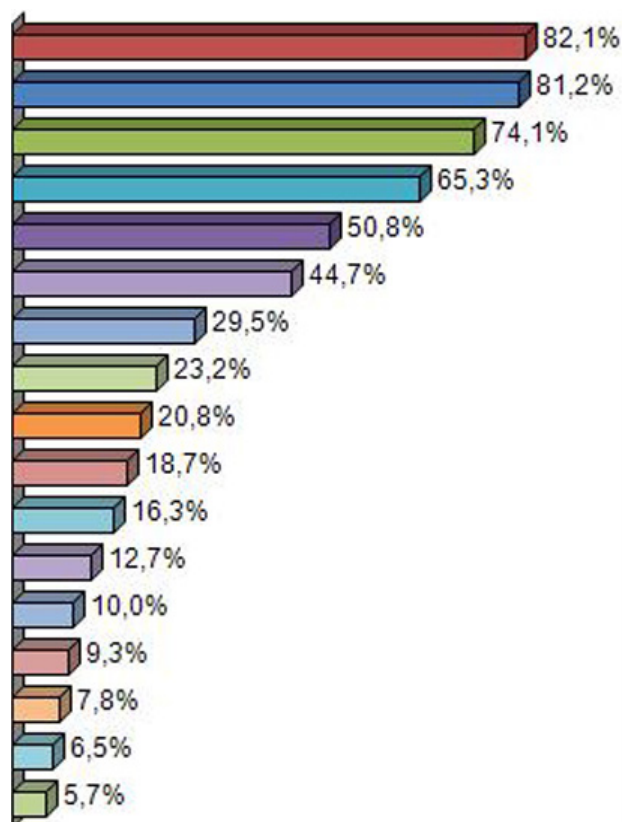


Concernant l'exercice salarié, la répartition des masseurs kinésithérapeutes semble équitable entre le secteur privé et le secteur public. Le relativement faible échantillon de notre population (n=259) impose la prudence dans l'analyse des résultats.

La semaine dernière, combien de séances avez-vous effectuées au total parmi des différents champs ?

Tableau CIM10

	Nb	% obs.
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	1373	82,1
Lésions traumatiques, autres conséquences de causes externes	1357	81,2
Maladies du système nerveux	1239	74,1
Maladies de l'appareil respiratoire	1092	65,3
Maladies de l'appareil circulatoire	850	50,8
Tumeurs, cancers	748	44,7
Grossesses, accouchement et puerpéralité	493	29,5
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	388	23,2
Maladies de l'appareil génito-urinaire	347	20,8
Affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	312	18,7
Troubles mentaux et du comportement	272	16,3
Symptômes, signes non classés ailleurs	213	12,7
Maladies de l'appareil digestif	167	10,0
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous cutané	156	9,3
Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	130	7,8
Causes externes de morbidité et de mortalité	109	6,5
Maladies infectieuses et parasitaires	95	5,7



Selon la Classification Internationale des Maladies (CIM10), les patients les plus concernés par la rééducation sont ceux qui souffrent de maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (82,1 %), de lésions traumatiques et autres conséquences de causes externes (81,2 %) ou maladies du système nerveux (74,1 %).

Cette partie du questionnaire sera croisée avec les problématiques de santé publique et les priorités en terme de santé promue tant par le Ministère que l'agence régionale de santé.

Nous tenions à présenter ces quelques lignes, le plus rapidement possible après la diffusion de ce questionnaire. Que les répondants soient encore une fois remerciés, et rendez-vous au mois de septembre pour une analyse plus fine des résultats.